

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
 datent des 1^{er} et 16 de chaque mois
 et
 se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
 Trois mois 5 fr.
 Six mois 9 fr.
 Un an 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr.,
 Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement
 un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
 Paraissant les Mercredi et Samedi

INSERTIONS
LES INSERTIONS
 sont reçues au
Bureau du Journal du Lot
 et
 se paient d'avance
 Annonces 25 c. la lg
 Réclames 50 c. —

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
 M.M. Lafite et Co, place de la Bourse
 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir
 les annonces pour le Journal du Lot

BUREAUX
 A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

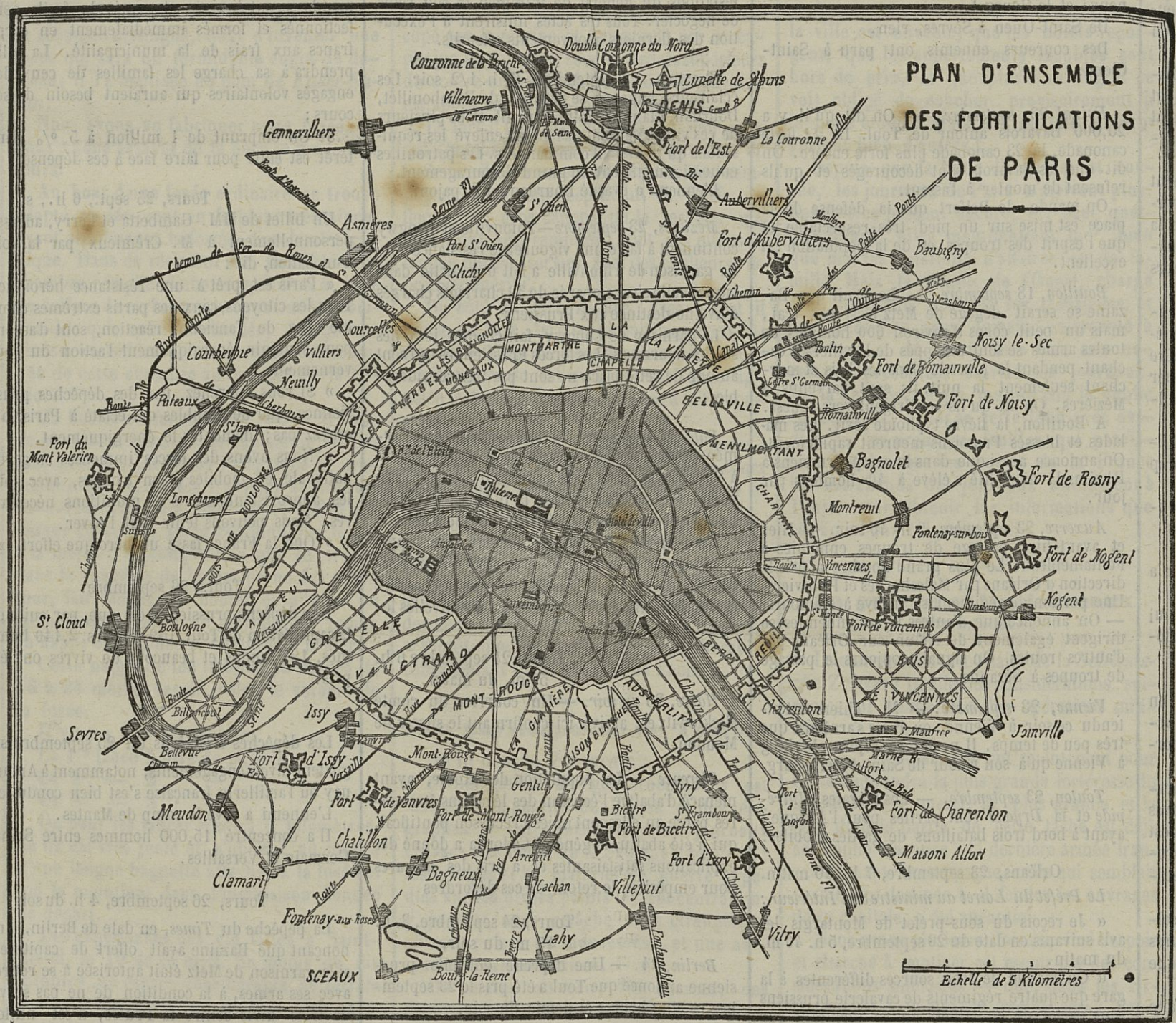
L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et *in extenso* des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 28 septemb. 1870

PLAN DE PARIS

AVEC LES NOUVEAUX OUVRAGES DE DÉFENSE DE 1870



Les malheurs de la Patrie rendent l'opinion parfois injuste. On accuse le Gouvernement provisoire de défense nationale de défaillance et nous entendons souvent dire autour de nous : Que ne fait-on au plus tôt une levée en masse pour repousser les barbares.

Il est facile de répondre à cette sollicitude exagérée que la levée en masse est en réalité effectuée et que les soldats régorgent dans toutes les casernes.

Qu'avons-nous en effet à opposer à l'ennemi :

Nous avons, en ce moment, dans Paris, près de 600,000 combattants ; une armée de secours se forme à Lyon, qui, d'après des renseignements dignes de foi, atteindra bientôt 150,000 hommes ; quatre cent mille gardes mobiles ou francs-tireurs se sont répartis sur les divers points du territoire éventuellement menacés ; une concentration importante de troupes s'opère sur la Loire ; la classe de 1870 tout entière, plus de 150,000 hommes, n'a pas encore été mise en route ; la levée de 25 à 35 ans n'a pas encore donné un homme.

C'est donc plus d'un million d'hommes qui sont prêts à combattre, qui combattent tous les jours et qui font leur école de soldat sous les balles ennemies.

Que faut-il donc pour vaincre l'invasion ? Une bonne organisation de ces forces immenses, une direction sûre, active, clairvoyante devant l'extrême péril.

Cette organisation, cette direction, nous l'attendons sans lenteur, sans hésitation des hommes énergiques et dévoués qui ont été placés par la confiance publique à la tête de la défense nationale et de qui doivent veiller au salut de la Patrie.

LOUIS LAYTOU

sée et tous la même : combattre l'envahisseur, le vaincre, le chasser ou l'exterminer.

Paris doit voler au secours des départements menacés ; les départements doivent voler au secours de Paris cerné, assiégé, bombardé.

Quelque grand que soit le péril, le plus grand ne serait pas de se défendre vaillamment contre l'envahisseur, mais de se défendre mollement ou de ne pas se défendre, car la mollesse ou la lâcheté ne le disposeraient pas à la modération ; on n'aurait à subir aucune exigence, aucune rigueur de moins et l'on aurait son mépris de plus, mépris justement mérité.

Donc, le patriotisme ne commandait-il pas impérieusement à tous les Français de s'unir pour se défendre à outrance, que l'intérêt personnel le leur prescrirait non moins impérieusement.

Devant cette nécessité suprême de salut national, tous les dissentiments politiques, si profonds qu'ils aient été, si profonds qu'ils soient encore, doivent s'ajourner. La guerre commande cette trêve. Mais il est temps enfin que les grands mots de défense nationale ne retentissent plus dans le vide. Paris a appelé à lui tous les jeunes gardes mobiles qu'il pouvait verser dans l'armée, en leur donnant la même arme qu'à elle : le fusil chasseur.

Il s'agit maintenant d'armer la province, la garde nationale sédentaire, qui compte plus d'hommes que de fusils transformés ou non transformés.

En temps de guerre défensive, en temps d'invasion, lorsqu'il s'agit de défendre sa mère sa sœur, sa femme, sa fille, sa demeure, son verger, son pré, son champ, sa vigne, sa

récolte, sa semence, le maniement du fusil s'apprend vite. Le plus important n'est point de marcher au pas, mais de tirer juste et de ne pas gaspiller les cartouches.

À chacun sa tâche.

À l'initiative gouvernementale et centrale agissant à Tours, où elle a été transportée, le soin de n'épargner aucun effort, aucun sacrifice, pour former le plus vite possible, avec nos débris épars et nos derniers appels, deux armées, l'armée de la Loire et l'armée de Lyon, destinées à agir sur les derrières de l'armée de siège et à lui couper ses communications avec l'étroit orifice par lequel entrent d'Allemagne en France ses munitions sans nombre et ses levées sans fin.

À l'initiative personnelle et locale, s'inspirant de la grandeur du péril, le soin de faire, comme dernière et suprême ressource, le recensement de tous les hommes qui possèdent un fusil de chasse ou toute autre arme et de les organiser en petits détachements communaux opérant comme opéra autrefois la chouannerie et fermement résolu à empêcher les Prussiens de s'éparpiller sur toute la surface de la France pour y piller les récoltes, vider les caves, brûler les maisons, fusiller les hommes.

Les envahisseurs entrés en France fussent-ils au nombre d'un million, que, s'y éparpillant, ils ne seraient toujours qu'un million d'Allemands contre cinq millions au moins de Français valides, un contre cinq, ce qui ne serait pas inquiétant, car partout où le soldat français n'a eu à combattre que deux soldats prussiens il a été victorieux. De l'initiative individuelle et locale dépend donc l'honneur de la France et l'intégrité de son

territoire.

Au nom de cet honneur et de cette intégrité, au nom du salut public, administrateurs et administrés communaux de tous les départements non envahis mais menacés, ne tardez pas un seul instant à vous affranchir de la tutelle administrative qui ferait empêchement à la défense locale.

Que partout s'établisse l'émulation, non pour se copier les uns les autres, mais pour faire ce qui sera le mieux approprié à la localité, à l'esprit de ses habitants, à leurs habitudes et à leur armement ! On manquera encore les fusils, il y a encore les faux et les fourches. Tout est bon à qui, ne prenant conseil que de son courage, est fermement déterminé à défendre sa vie, sa famille et son pays.

De Sedan à Paris, trouvant devant eux le vide, encore le vide, toujours le vide, ils se sont témérairement avancés ; cette témérité, ils la paieront cher si derrière eux, à l'abri de chaque mur, à l'abri de chaque arbre, s'organise nationalement la défense locale qui les empêcherait de se répandre loin de Paris pour aller chercher des vivres. La faim est un allié invincible que nous pouvons nous donner : donnons-nous-le !

Que les trop faciles succès remportés par les Prussiens non sur la France mais sur la présomption et l'impéritie de ministres menteurs, ne nous abattent pas, ne nous ôtent pas la vigilance et le courage ! Notre pauvre histoire, l'histoire de l'invasion de la France en Russie, n'est-elle pas là pour nous apprendre que des guerres peuvent commencer par les plus éclatantes victoires et finir par les plus lamentables désastres ?

Organiser la défense locale, nationaliser la

chouannerie, ce sera organiser la dérouté prussienne.

Que toute la presse départementale répète ce cri qui lui est adressé et elle aura bien mérité de la patrie. — *Émile de Girardin.*

Cri de guerre !

De tous les coins de la France. mobiles, volontaires et francs-tireurs affluent. La Bretagne est une des plus ardentes de nos provinces ; ses bataillons de corps francs sont admirablement organisés et résolus.

Voici le cri de guerre affiché dans la plus part des localités des départements bretons :

Bretagne, lève-toi !

L'heure suprême de la lutte est venue !
 La France attaquée t'appelle à son secours !
 L'ennemi est à tes portes !
 Vieille Armorique, laisseras-tu le noir aigle prussien fondre sur l'hermine ?
 Lève-toi ! montre au monde étonné que tu es encore la noble indépendante dont le sol ne fut jamais conquis !
 Tire cette vaillante épée qui tint en échec l'ambition des rois, et qui ne fut jamais rendue !
 Lève-toi, Bretagne ! réunis tes fils, montre-leur tes glorieuses annales, ton héroïque histoire, ton merveilleux passé !
 Tes fils, ô Bretagne, ne les renieront pas ; tes fils ne voudront pas briser ton blason, ton blason qui ne serait plus, dès que l'aigle enserferait l'hermine.

Lève-toi, Bretagne ! lève-toi, lève-toi au nom de la liberté, de la famille et de ton Dieu. L'Attila moderne vient souiller tes campagnes, tes villes, tes foyers. Chacun de ses pas amoncelle des ruines.

Fais prier les petits enfants, et pars avec confiance. La prière des anges est le bouclier divin, la défense céleste des peuples.

Lève-toi, lève-toi, Bretagne ! Et si ce n'est pour vaincre, que ce soit pour mourir !... Enveloppe-toi dans le drapeau de ton honneur, réunis tes généreux enfants, marche au-devant de l'envahisseur, écrase-le du poids de ta colère, et si résiste, que l'hermine devenue panthère ne succombe que sur le cadavre de son ennemi, jetant à l'univers ce dernier cri : Vaincre ou mourir !

Devant Dieu seul je courberai le front !

D'un autre côté, le commandant des volontaires vendéens a fait publier en Vendée la proclamation suivante :

Guerre de l'Indépendance.

Vendéens !

La France est attaquée par des hordes sauvages de l'Allemagne protestante.

Dans quelques jours, cent vingt escadrons de uhlans, détachés des corps d'armées ennemis, vont se ruer sur vos départements, pour les livrer au pillage, au meurtre, au vol.

Éventrer les femmes, égorger les enfants, fusiller les vieillards, envoyer les hommes valides au bague, piller les maisons, incendier les villages, brûler les églises, briser les statues de la Vierge Marie, assassiner les prisonniers de guerre, telle est la manière dont les Prussiens font la guerre.

Ils veulent traiter notre pays en pays conquis.

Vendéens, vous vous souviendrez que vos pères ont tenu en échec les bleus, ces redoutables soldats qui ont fait trembler l'Europe pendant vingt-cinq ans ! Vous vous souviendrez que c'est dans vos bois que s'est maintenu intact l'honneur de la vieille France ; vous vous souviendrez que vous n'avez jamais transigé avec la religion de vos pères, avec l'amour de la patrie !

Aux armes !... et que pas un de vous ne manque au rendez-vous ! C'est derrière la Loire que vos phalanges redoutables doivent se réunir pour se ruer sur l'ennemi lorsqu'il se présentera pour vous rançonner, violer vos femmes, brûler vos villages !...

Vos fils combattent sur les remparts de Paris ; vous, vous combattez dans le Bocage, au nom de Dieu, au nom de la France !

Que les prêtres conduisent leurs paroissiens au combat ; que les mères arment les bras des pères pour venger les fils tombés dans les champs de carnage de l'Alsace et de la Lorraine ? Que les femmes flétrissent du nom de maudits tous ceux qui fuiront devant la défense nationale !...

La défense Nationale par la défense Locale.

Lorsque la France est envahie, tous les Français ne doivent avoir qu'une seule pen-

Habitants des départements de l'Ouest, courez aux armes, prenez vos fusils, saisissez les faux, les piques, les haches, fondez des balles, fabriquez de la poudre, et ralliez-vous avec nous pour faire à l'ennemi une guerre acharnée sans trêve ni merci !

Vendéens, c'est au nom de Dieu ; c'est au nom de la patrie en danger que nous vous appelons aux armes ; c'est au nom de vos enfants, au nom de la religion outragée ; que les vieux chouans sortant de leurs tombeaux vous appellent au combat.

Que pas un ne manque au rendez-vous ! C'est à Thouars que nous nous réunissons à partir du 25 septembre.

Que chacun vienne ce jour-là en armes, et que Dieu sauve la France !

Au quartier général vendéen, à Thouars, le 15 septembre.

Le chef d'état-major des troupes vendéennes en formation, F.-L. DE L'HERBERGEMENT.

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Des nouvelles de Paris, des 20, 21 et 22 septembre, sont arrivées à Tours aujourd'hui. Une dépêche de M. Gambetta, constatant que le 19 au matin, le général Ducrot qui, avec quatre divisions, occupait les hauteurs s'étendant des collines de Villejuif à celles de Meudon, a fait une reconnaissance offensive en avant de sa position.

Il a rencontré des masses importantes dissimulées dans les bois et dans les villages et beaucoup d'artillerie. Après un engagement assez vif, nos troupes ont dû se replier en arrière.

La partie droite a effectué un mouvement avec une regrettable précipitation. L'autre partie s'est concentrée en bon ordre autour de la redoute en terre élevée sur le plateau de Châtillon. La gauche s'est tenue sur les hauteurs de Villejuif.

Le feu de l'artillerie ennemie a pris de grandes proportions, vers quatre heures. Le général Ducrot a dû porter ses troupes en arrière sous la protection des forts. Il a fait enclouer 8 pièces de canon dans la redoute de Châtillon et s'est retiré dans le fort de Vanves.

Notre artillerie a montré une grande solidité. La garde mobile a fait preuve de beaucoup d'équilibre et de calme.

Des ordres sont donnés pour que les troupes se concentrent définitivement dans Paris. Nos pertes paraissent peu considérables.

L'ennemi aurait sérieusement souffert. Il n'a fait aucune démonstration contre les forts.

Les batteries françaises ont tiré aujourd'hui plus de 2,500 coups de canon. La garde mobile s'est bien conduite.

Un ordre du jour du général Trochu, en date du 20 septembre, constate que notre artillerie a infligé à l'ennemi des pertes énormes.

Le général réprime avec une grande énergie la conduite du 1^{er} régiment des zouaves qui, par suite d'une incroyable panique, s'est replié en désordre, semant l'alarme, compromettant l'affaire dont, malgré eux, les résultats sont néanmoins considérables.

Le général Trochu ordonne contre ces soldats indisciplinés et démoralisés des mesures énergiques et rigoureuses ; il leur applique même les lois militaires.

Une proclamation de M. Gambetta a été faite dans le même sens.

Le Journal officiel des 20, 21 et 22 septembre est parvenu à Tours.

Il dit qu'il est inexact que l'ennemi ait pris plusieurs de nos canons.

Un décret nomme les membres d'une commission provisoire remplaçant le conseil d'Etat.

L'état de siège est levé en Algérie.

Un commencement d'incendie a eu lieu à Vincennes. Il a été presque immédiatement éteint.

Le pont de Billancourt a sauté le 20. Le bruit court que des dragons prussiens occuperaient le château de Meudon.

Le général Trochu a fait, le 21, la reconnaissance des défenses de Saint-Denis. Il les a trouvées dans un état remarquable.

L'ennemi a occupé Bougival, Rueil et Nanterre. Le 21, au matin, ils n'avaient pas paru à Courbevoie, à Suresnes, ni à Saint-Cloud.

Du côté de l'Est et du Sud-Est, l'ennemi se tient à distance.

Des vedettes prussiennes sont signalées sur la route de Châtillon à Chevreuse. On leur a envoyé un obus bien dirigé.

En avant du fort de Vanves, un engagement a eu lieu avec des tirailleurs ennemis.

Les commandants des forts de Bicêtre et d'Ivry, signalent les Prussiens en arrière des crêtes de Villejuif, vers Saint-Hay et Chevilly, semblant diriger leurs forces vers la route de Sceaux.

Du fort de Nogent, on signale les forces ennemies au pont de Brie-sur-Marne.

De Romainville on aperçoit, à 6,000 mètres l'ennemi établissant un ouvrage entre la Courneuve et le Bourget.

De Saint-Ouen à Sèvres, rien. Des courriers ennemis ont paru à Saint-Cloud.

Epinal 23 septembre. — On dit qu'il y a 20,000 Bavares autour de Toul. Le 22 forte canonade, le 23 canonade plus forte encore. On dit que les Bavares sont découragés et qu'ils refusent de monter à l'assaut.

On mande de Belfort que la défense de la place est mise sur un pied très respectable et que l'esprit des troupes et de la population est excellent.

Bouillon, 18 septembre. — Le bruit que Bazaine se serait dégagé de Metz n'est pas vrai, mais un petit corps d'environ 600 hommes de toutes armes se sont échappés de la ville. Se cachant pendant la nuit dans les bois et marchant seulement la nuit, ils sont parvenus à Mézières. On dit qu'ils se dirigent vers l'ouest.

A Bouillon, la fièvre typhoïde sévit. Les malades et blessés Prussiens meurent rapidement. On annonce aussi que dans le camp Prussien à Rheims la mortalité s'élève à 40 hommes par jour.

Auxerre, 23 septembre, 9 h. 40 soir. — Hier et avant-hier passage de troupes ennemies à Fontainebleau. Le plus grand nombre a pris la direction d'Orléans par Malherbes et Pithiviers. Une portion de régiment se trouve à Nemours. — On annonce que d'autres forces ennemies se dirigent également de Melun sur Orléans par d'autres routes. On signale toujours le passage de troupes à Sézanne.

Vienne, 23 septembre. — M. Thiers est attendu ce soir à Vienne, où il ne s'arrêtera que très peu de temps. Il ne fera un séjour plus long à Vienne qu'à son retour de Saint-Petersbourg.

Toulon, 23 septembre. — Les frégates l'Intrépide et la Dryade sont parties pour l'Afrique, ayant à bord trois bataillons de gardes mobiles.

Orléans, 23 septembre, 7 h. 30 matin.

Le Préfet du Loiret au ministre de l'Intérieur : « Je reçois du sous-préfet de Montargis les avis suivants en date du 23 septembre, 5 h. 40 m. du matin.

« On mande de trois sources différentes à la gare que quatre régiments de cavalerie prussiens sont partis de Fontainebleau se dirigeant sur Nemours et Montargis.

Un exprès, parti à 11 h. du soir, n'a vu aucun ennemi.

Mille hommes campent à Bourron. »

Souppes, 22 septembre, 7 h. soir.

Le Préfet de Seine-et-Marne au ministre de la Justice à Tour.
A Fontainebleau stationnent des troupes prus-

siennes considérables ; cavalerie, infanterie et artillerie. On évalue à 12,000 le nombre des hommes arrivés ces deux derniers jours.

Une contribution de 15,000 fr. a été imposée à la ville.

L'ennemi marche en force sur Nemours. Des chasseurs Bavares sont à Bourron, d'autres à Gretz, à 5 kilomètres de Nemours, ils ont forcé tous les hommes qu'ils ont trouvés à réparer la route de Fontainebleau à Nemours, qui avait été coupée et barricadée en plusieurs endroits.

Une partie des troupes dont je parle plus haut se dirigent, dit-on, sur Orléans par Malherbes et Pithiviers.

Bruxelles, 23 septembre, soir.

L'Indépendance Belge publie une réponse du général de Wimpfen à la lettre de l'aide de camp de l'Empereur Napoléon. Cette réponse porte entre autre chose : « Le billet que j'ai envoyé à l'Empereur disait : Je charge le général Lebrun de tenter une trouée dans la direction de Carignan ; que Votre Majesté se mette au milieu de ses troupes, elles tiendront à honneur de lui ouvrir un passage. » Mon but en faisant cette invitation était d'éviter à l'Empereur le chagrin de se voir prisonnier, et de lui faire employer le prestige de sa présence pour déterminer un mouvement d'ensemble sans lequel il était impossible de faire la trouée.

L'Empereur n'accueillit pas cette proposition : il fit arborer le drapeau blanc à l'insu de Wimpfen, et en même temps envoya un parlementaire. Le drapeau blanc fut maintenu malgré les protestations du général de Wimpfen et son refus de négocier. Tous ces actes nuisirent à l'exécution des derniers mouvements offensifs.

Chartres, 23 septembre, 6 h. 1/2 soir. Les éclaireurs ennemis se retirent de Rambouillet, Dourdan, Etampes, Saint-Arnould. Dans plusieurs de ces villes, ils n'ont pas même enlevé les réquisitions qu'ils avaient commandées. Les patrouilles ennemies montrent un grand découragement.

L'ennemi a évacué Dourdan et Arpajon.

Mézières, 23 septembre.—Thionville et Longwy continuent à faire une vigoureuse résistance ; — La garnison de Thionville a fait une sortie dans laquelle elle s'est emparée de 30 charriots chargés d'avoine destinée aux Prussiens.

La garnison de Longwy fait chaque jour des sorties heureuses. Les forces Prussiennes qui sont autour de cette place ne sont pas très considérables.

Bâle, 24 septembre. — Il se confirme que l'armée allemande s'est emparée de la lunette n° 53 à Strasbourg, mais cette capture n'a aucune importance et ne gêne en rien la défense de Strasbourg qui continue plus énergique que jamais.

Les nouvelles de Bavière portent que l'appel des hommes de la Landwehr de 35 à 45 ans rencontre de grandes difficultés, de plus la chambre des députés Bavares s'oppose à ce nouvelles levées.

Tours, 24 septembre 6 h. 50 m. du matin.

Hâve, 23 au soir. — Un courrier du comte Mickiewitz est arrivé ici confirmant le succès de Meudon.

Florence. — La population de Rome, ayant menacé d'abandonner l'écusson des légations étrangères parce qu'elles sont unies à l'écusson pontifical, qui a été abattu, le général Cadorna a donné des explications satisfaisantes et a pris des mesures pour empêcher le retour de ces désordres.

Tours, 24 septembre, 3 h. 45 m. du soir.

Berlin, 24. — Une dépêche officielle prussienne annonce que Toul a été pris le 23 septembre, à cinq heures et demie du soir.

Tours, 24 septembre, 3 h. 5 m. du soir.

Source prussienne. — Les troupes de Toul ont été faites prisonnières aux mêmes conditions que celles imposées à la capitulation de Sedan.

Chartres, 24 septembre.

Paris 23 au soir (par express). — Les nouvel-

les sont bonnes. L'attitude de la population est des plus énergiques elle est de plus en plus décidée à se défendre. Des combats heureux ont eu lieu dans la journée du 23 septembre.

Sarragosse, 24 septembre.

Un détachement de volontaires Espagnols est parti de Sarragosse pour la France. Plusieurs d'entre-eux ont fait le serment solennel en présence de leurs concitoyens de ramener à Sarragosse un uhlan vivant.

Madrid, 24 septembre.

Le marquis Orensse d'Albaider, député, l'un des chefs du parti républicain, est parti avec son fils aîné pour Tours. — De là, il doit revenir sur la frontière française pour organiser, les volontaires républicains venant d'Espagne, pour prendre part à la défense du sol français.

Havre, 25 septembre.

Il règne ici un grand enthousiasme. On sent qu'il faut chasser l'ennemi à tout prix. Le Conseil municipal du Havre indigné des prétentions prussiennes a pris cette nuit les résolutions suivantes :

1° Appel est fait à tous les hommes en état de porter les armes pour voler à la défense de Paris et de la France ;

2° Tous les volontaires qui en feront la demande seront équipés et armés de fusils perfectionnés et formés immédiatement en corps francs aux frais de la municipalité. La ville prendra à sa charge les familles de ceux des engagés volontaires qui auraient besoin de secours ;

3° Un emprunt de 1 million à 5 % d'intérêt est émis pour faire face à ces dépenses.

Tours, 25 sept., 6 h., s.

Un billet de MM. Gambetta et Ferry, adressé personnellement à M. Crémieux par la voie d'un ballon, dit :

« Paris est prêt à une résistance héroïque. Tous les citoyens, ceux des partis extrêmes comme ceux de l'ancienne réaction, sont d'accord pour soutenir énergiquement l'action du gouvernement.

« Si vous apprenez, par des dépêches prussiennes, que de troubles ont éclaté à Paris, n'y croyez pas ; démentez-les énergiquement.

« Nous avons des forces immenses en garde nationale, en mobiles et en troupes, avec tous les approvisionnements et munitions nécessaires. Nous pouvons tenir tout l'hiver.

« Que la France fasse un héroïque effort. »

Tours, 26 septembre.

Une dépêche prussienne dit que, par suite de la capitulation de Toul, 109 officiers, 2,140 hommes, 197 canons et beaucoup de vivres ont été pris.

Les dépêches d'Orléans du 25 septembre signalent divers engagements, notamment à Arthenay où l'artillerie française s'est bien conduite.

L'ennemi a levé le camp de Mantes.

Il a concentré 15,000 hommes entre Saint-Germain et Versailles.

Tours, 26 septembre, 4 h. du soir.

La pépêche du Times, en date de Berlin, annonçant que Bazaine avait offert de capituler, si la garnison de Metz était autorisée à se retirer avec ses armes, à la condition de ne pas servir de trois mois contre la Prusse, n'est nullement confirmée.

Dépêche de l'Étranger.

Londres, 25 septembre.

Les Français ont capturé deux navires prussiens, le Lanar et le Yesta, avec chargement de sel et de café.

toucha de ses lèvres les cheveux de sa bien aimée. — Ah ! Valeriano ! laisse-moi, dit-elle, en essayant de se dégager.

Tout-à-coup elle le repoussa vivement ; elle avait entendu le siffre de la petite Béatrix vibrer comme une plainte.

— Qu'est-ce donc ? une corde qui se brise fit Cyani.

— C'est un avertissement ! reprit-elle à voix basse.

Des pas lourds firent crier le sable de l'allée. — Cache-toi, Valeriano, cache toi. On vient nous surprendre. Béatrix les guettait.

Cyani s'était couché à terre, il rampait derrière la citerne et se cachait dans les branches d'un lentisque.

— Giovanna ! dit une voix inquiète.

Elle se leva toute droite :

— C'est mon père !

Deux hommes apparurent, jetant des regards furtifs autour d'eux.

— Pourquoi as-tu quitté la fête ? On te cherchait ! Est-tu seule ? demanda Bartolomeo d'un air soupçonneux.

— Seule, mon père ! balbutia-t-elle toute confuse.

— Tu n'as entendu aucune voix, aucun pas dans le jardin ? Azan Joannice craignait que quel que noble imprudent se soit permis...

— C'est d'un bon serviteur, mon père.

— Azan n'est plus notre serviteur, dit le marchand avec embarras, mais un homme qui me rend un immense service et à qui je n'ai rien à

Berlin en flammes.

Nous lisons dans le Journal de Macon :

« Si l'on fallait en croire un bruit répandu depuis ce matin à Macon, Berlin serait en flammes. »

« Un corps d'armée de 40,000 hommes débarqué par notre flotte et renforcé de tous les prisonniers français délivrés qui se sont emparés des armes destinées aux Hanovriens, serait parvenu jusqu'à la capitale de la Prusse et y aurait mis feu. »

« Il ne faut donner à ce bruit que tout juste la créance qu'il mérite. Nous sommes dans l'impossibilité de le contrôler et nous en ignorons absolument l'origine. »

« Ce que nous pouvons affirmer, c'est que les troupes prussiennes évacuent Colmar et Mulhouse et retournent en toute hâte en Allemagne. »

« Le Journal de Macon n'a pas l'habitude de donner ces nouvelles à sensation que des renseignements sûrs contredisent le lendemain. Il se défie et engage ses lecteurs à se défier des bruits de toute nature qui peuvent courir. »

L'évacuation de Mulhouse.

La lettre suivante de Mulhouse, 18 septembre, annonce que les Prussiens avaient quitté très précipitamment cette ville la veille :

« Nous avons été envahis, vendredi matin, par un corps d'armée ennemie, qui est reparti hier, à midi, très précipitamment. Les Prussiens ont saqué la gare, coupé les fils télégraphiques, endommagé le chemin de fer et levé des réquisitions. »

« Avec 3 ou 4,000 hommes de troupes, la garde nationale et toute la population auraient résisté. Mais, abandonnés comme nous l'étions, avec des hommes armés depuis quelques jours sans cartouches, sans artillerie, toute résistance eût été inutile. »

« Belfort, qui est à dix lieues d'ici, avec un chemin de fer libre, 20 ou 25,000 hommes, n'a pas bougé. Le vieux général qui y commandait vient d'être destitué par ses propres troupes et remplacé par un colonel de zouaves. »

« Heureusement, nous sommes débarrassés de l'ennemi. Il faut qu'il ait eu une raison bien grave pour quitter Mulhouse aussi précipitamment !... »

— D'autre part, nous lisons dans le Bien public, de Dijon, du 19 septembre :

« Mulhouse est complètement évacué. Les Prussiens, entrés dans le Haut-Rhin, avaient levé à Colmar une contribution de 1 million. Ils étaient venus à Mulhouse, où ils avaient demandé 3 millions. Enfin, poussant une pointe jusqu'à Altkirch, ils avaient imposé cette ville pour 1,500 mille fr.

« Sur un ordre qui leur est venu en toute hâte, ils ont quitté Altkirch, Mulhouse et Colmar, sans emporter les fonds qu'ils avaient demandés, et ce qui est plus grave, en abandonnant leurs provisions en vivres et fourrages. »

« Les prisonniers arrivés hier soir à Dijon disaient hautement que les troupes prussiennes chargées de les conduire les avaient abandonnés et avaient repris en toute hâte le chemin de l'Allemagne. »

Dieu veuille que cette retraite soit le présage d'un retour de la fortune de la France !

Les Informations

Il paraît décidé, dit le Journal de Bordeaux, que le siège du gouvernement va

refuser.

« C'est étrange ! reprit Giovanna en regardant le Dalmate avec curiosité, mais il ne m'appartient pas d'interroger mon père. Je vous remercie, Azan, mais dans ce jardin solitaire je ne courrais aucun danger. »

« Cependant, dit sèchement Joannice, on a vu un homme y pénétrer, quelque larron de nuit, sans doute, qui voulait dérober un joyau de prix. J'avais envie de faire cerner le jardin. On l'eût découvert à coup sûr ; mais pourquoi jeter le trouble dans une fête dédiée à la plus belle signora de Venise ? »

Giovanna frissonna sous le regard incisif du Dalmate.

« Qui sait ! continua Azan, au lieu d'un larron nous pourrions prendre au filet un patricien débauché qui se serait fait un jeu d'insulter la fille de ce plébéien da Ponte qui a l'insolence d'être riche. Plus d'un noble a gagé humilier en sa personne les marchands et le peuple. »

« C'est un rêve, Joannice, dit Bartolomeo. Qui donc oserait ? »

« J'en citerais cent, mon maître. Orto Malipiero, par exemple, ce fat, ce galant qui a rempli Venise du tapage de ses folies. Il se vante d'en conter aussi bien à la dogaresse qu'à ses servantes esclavonnes ou aux danseuses grecques. Il s'accorde de tout gibier. »

« Tu n'as rien dit de plus ? »

« Tu n'as rien dit de plus ? »

« Tu n'as rien dit de plus ? »

« Tu n'as rien dit de plus ? »

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 28 Septembre 1870. (N° 15)

LA FIANÇÉE DE LA MER

HISTOIRE VÉNITIENNE

PAR M. Em. GONZALÈS

CHAPITRE HUITIÈME

Qu'il ne faut pas écouter les messagères d'amour.

(Suite)

— Mais, malheureux ! interrompit-elle, comment as-tu osé entrer dans ce jardin ? Oui, mon père est ton ennemi. Il te hait, il t'accuse de son malheur, de sa ruine. Il aimerait mieux, a-t-il dit, me voir tomber morte à ses pieds que devenir la femme de l'ambassadeur jouté par Comnène. Enfin la loi défend que nous puissions être unis. Ah ! Valeriano, il paraît que c'est un crime de nous aimer. Il faut nous séparer, nous dire un

Reproduction autorisée en vertu du traité avec la Société des gens de Lettres.

être transféré de Tours à Toulouse.

— Les maréchaux Bazaine et Canrobert n'ont pas percé les lignes ennemies.

Cette assertion a, paraît-il, pour origine, le passage, dans les environs de Sedan et Montmédy, de quelques milliers de prisonniers français qui ont réussi à s'échapper des mains des Prussiens.

Bazaine attend qu'un corps de l'armée de Lyon vienne prendre l'ennemi sur les derrières.

Il est probable qu'avant peu de jours, les maréchaux Bazaine et Canrobert seront libres.

— Le maire de Pithiviers, M. Brière, est révoqué à raison de son attitude devant l'ennemi, qui a, dit l'arrêté, compromis la dignité de l'administration.

— Un soldat ivre a voulu mettre le feu à la poudrière du fort, au Havre. Il a été arrêté à temps.

— Il paraît qu'on vient d'acquiescer la preuve que la légion hanovrienne, qui avait offert ses services à la France, était tout entière composée d'espions prussiens.

— Le général d'artillerie Mazure est arrivé à Lyon; il prend le commandement de la division en remplacement du général Espivent, appelé au Nord. Le nouveau général passe pour être très ferme.

— Des mesures ont été prises en vue de défendre les territoires d'Orléans et de Blois contre des incursions ennemies. Au reste, les derniers avis ont mis fin à l'alerte d'avant-hier, et l'on sait aujourd'hui que les départements du Loiret et du Loiret-Cher sont, du moins jusqu'à nouvel ordre, épargnés par l'invasion. Aussi, la Compagnie d'Orléans a-t-elle repris hier son service entre Blois et Orléans, qu'elle avait cru devoir momentanément suspendre. On assure même qu'elle songe à reporter jusqu'à Etampes sa tête de ligne sur Paris.

— Trois députés de la commune républicaine de Lyon, sont arrivés hier à Tours et ont eu un entretien avec les membres du Gouvernement. On compte beaucoup sur le résultat de cette conférence au point de vue de l'apaisement des dissidences qui se sont produites, dans la seconde ville de France avec plus d'intimité que partout ailleurs. Il aurait été convenu que le drapeau rouge restera arboré à Lyon jusqu'à ce que la Constituante ait décidé quelles seront les couleurs nationales de la République.

Ces couleurs seront immédiatement arborées à Lyon.

— On s'occupe aussi de rallier les débris débandés et errants de l'armée de Sedan. Il s'agit ici non-seulement de faire cesser un état de choses anormal, mais de restituer à l'armée des défenseurs de la patrie des éléments précieux que leur dispersion rend actuellement inactifs.

— On lit dans le *Moniteur universel* : L'état-major du prince Albert aurait été détruit, à quelques lieues de Melun, par des turcos et des zouaves.

Le prince Albert se serait sauvé à grand peine dans un bois, qui aurait été cerné immédiatement.

(Sous toutes réserves).

— On lit dans l'*Union Bretonne* : Des personnes dignes de foi nous assurent qu'elles ont lu une lettre adressée par général Trochu à son frère habitant à Belle-Ile, et transmise par les soins des employés de la Compagnie d'Orléans.

Cette lettre contiendrait la nouvelle d'un grand succès obtenu sur les Prussiens, au sud de Paris.

— Le *Movimento* publie la lettre suivante, adressée par Garibaldi à M. Canzio :

Caprera, 13 septembre.

Mon cher fils,

Du Gouvernement français je n'ai pas de réponse; et *quella rebecca*, qui s'appelle le Gouvernement italien, me tient prisonnier.....

Ton,
GARIBALDI.

Le *Movimento* ajoute que la neutralité de l'Italie est le motif invoqué par le Gouvernement pour empêcher Garibaldi de quitter son île.

— Les francs-tireurs commandés par le célèbre chasseur Bombonnel et dont nous avons déjà signalé les récents exploits autour de St-Dizier, viennent, dit-on, de surprendre un convoi prussien près de Vesoul.

Les officiers qui dirigeaient ce convoi, et qui étaient porteurs de dépêches de guerre, ont été faits prisonniers.

— Les francs-tireurs du midi sont partis hier de Toulouse. Ces vaillants volontaires vont rejoindre leurs frères de l'Aisne sous le commandement du célèbre tueur de Panthères Bombonnel.

— Une compagnie de francs-tireurs, recrutée dans le Gers et conduite par M. d'Azis, est arrivée hier à Montauban, portant un bannière en velours noir, avec des ossements en croix, et ces mots : *Partisans du Gers*.

Cette compagnie, qui se compose d'une soixantaine de jeunes volontaires, a été invitée à un banquet donné en son honneur dans la vaste salle de l'hôtel de l'Europe. Au dessert, divers toasts ont été portés à ces braves, par quelques-uns de nos compatriotes et par leurs convives.

Dans la soirée, un punch leur a été offert par les membres du cercle de l'Industrie.

Vers 10 heures, M. d'Azis est rentré à l'hôtel de l'Europe, avec quelques-uns de ses camarades, et la foule qui les accompagnait les a plusieurs fois acclamés sur la place de l'horloge.

Des chants patriotiques et des cris de *Vive le Gers, vive la mobile, vive la République!* ont accueilli les mots d'adieu adressés aux Montalbanais par le chef des francs-tireurs.

La Fusée-Satan.

On lit dans le *Figaro* :

M. L..., rue de Londres, ingénieur civil et chimiste distingué, vient d'inventer une fusée qui sera un formidable engin de défense; il l'a baptisée du nom de *Fusée-Satan*.

Nous avons vu fabriquer cette fusée, et nous allons essayer de la décrire à nos lecteurs.

Au bout d'une fusée ordinaire se trouve adapté un récipient en fer blanc très mince, ayant absolument la forme d'un boulet conique. Dans ce récipient est ménagée une chambre remplie d'une composition à base de sulfure de carbone, croyons-nous, composition qui, une fois allumée, dégage une chaleur considérable; une mèche communicative de cette chambre au sommet de la fusée.

Ce boulet en fer blanc est rempli d'huile de pétrole au moment de s'en servir; la fusée, allumée, part dans l'air, trace la trajectoire qui est nécessaire pour se trouver au-dessus d'un point déterminé; arrivé au-dessus du but, la fusée communique le feu à la mèche; la composition qui se trouve dans la chambre du boulet prend feu à son tour, fait éclater le boulet et allume en même temps l'huile de pétrole, qui tombe en nappe enflammée et continue à brûler.

Cette nappe de feu remplit un espace de 16 à 24 mètres carrés, selon le volume de la fusée.

Il y en a de trois espèces:

La 1^{re} lance 1 litre de pétrole;

La 2^e — 2 —

La 3^e — 3 —

On peut les lancer jusqu'à 6 kilomètres. Ce tir est très juste et s'obtient au moyen d'une longue baguette attachée à la fusée et qui la maintient dans l'inclinaison donnée au départ.

Des expériences ont été faites à Saint-Cloud, le 10 de ce mois. En moins de dix minutes, un espace considérable de terrain a été couvert d'une mer de feu. Une commission composée d'officiers supérieurs de l'artillerie assistait à ses expériences; le général président a été épouvanté du terrible moyen de destruction qui allait se trouver entre nos mains. En effet, qu'on se figure cette mer de feu tombant sur les masses prussiennes, brûlant tout, allumant les cartouches dans les gibernes des soldats et mettant le feu aux saisons de l'artillerie, leur déroute serait complète.

La commission dans son rapport, a déclaré qu'elle ne croyait pas qu'une nation civilisée pût se servir de ces fusées autrement qu'à titre de représailles, et ce n'est que si les Prussiens tirent sur nous avec des bombes à pétrole, comme ils l'ont fait à Strasbourg, qu'on pourra se croire autorisé à user de représailles.

Quoi qu'il en soit, le comité de défense nationale a donné à l'inventeur un local considérable aux Batignolles (une école de jeunes filles), et ordonné la fabrication immédiate, sur une grande échelle, des *Fusées-Satan*.

Dès aujourd'hui, 200 ouvriers travaillent activement; on va encore augmenter le personnel, et, sous peu de jours, il y en aura une grande quantité en magasin pour répondre aux Prussiens, si, comme à Strasbourg, ils se servent contre nous d'engins prohibés.

Quant à moi, je déclare que tous les moyens sont bons pour chasser l'étranger de la patrie, et que je n'hésiterai pas une seule minute à me servir de la *Fusée-Satan*. — *Adolphe Racot*.

Arrestation de M. de La Guéronnière

M. de La Guéronnière, ex-ambassadeur de France à Constantinople a été arrêté,

hier, à Marseille, en vertu d'un mandat régalier. Les motifs de cette arrestation ne nous sont pas encore connus; il nous faut donc suspendre à cet égard tout jugement, en attendant que la lumière soit faite, ce qui ne saurait trop tarder. L'opinion publique veut être éclairée sur les faits qui touchent à la liberté individuelle. Cette mesure de rigueur a d'autant plus lieu de surprendre que les dernières lettres du Levant avaient annoncé la démission de l'ambassadeur français à Constantinople immédiatement après la honteuse capitulation de Sedan et avant la nouvelle de la déchéance de l'Empire.

Notre correspondance de Constantinople, que nous donnerons demain, ajoute même que, dans une réponse des plus courtoises, M. Jules Favre avait exprimé à M. de La Guéronnière le regret d'être privé de ses services. Que s'est-il donc passé depuis lors?

P. S. — Nous apprenons que M. de La Guéronnière a été mis en liberté.

Le fort d'Ivry.

Le fort d'Ivry, sous lequel paraît avoir eu lieu un engagement assez sérieux, qui s'est terminé par la retraite de l'ennemi, est occupé par la marine et commandé par un capitaine de vaisseau, sous les ordres supérieurs du contre-amiral Pothonu, dont le pavillon est arboré sur le fort voisin de Bicêtre.

Le fort d'Ivry est moins élevé que ceux qui l'entourent. Plus rapproché du cours de la Seine, il se trouve davantage en rase campagne. Il domine cependant la vallée du fleuve; les gros canons de la marine, qui garnissent ses remparts, sont des pièces à longue portée, servies par des artilleurs de premier mérite.

Du côté du fort Bicêtre, avec lequel il croise ses feux, Ivry est secondé par deux redoutes établies dans ces derniers temps sur les hauteurs de Villejoie, et dont l'une, appelée le Moulin-Saquet, est tout à fait imposante.

De l'autre côté se dresse le fort de Charenton, dont les projectiles balayaient tout le cours de la Seine et se croisent avec ceux d'Ivry et du Moulin-Saquet.

Tous ces points sont reliés entre eux par des chemins couverts.

La position n'est donc pas facile à entamer, et l'un de nos amis qui la visitait ces jours derniers, a entendu le commandant lui dire : « Plutôt que de rendre Ivry, j'imiterais le commandant de la citadelle de Laon. »

La physionomie de Tours.

On lit dans le *Français* :

La délégation du gouvernement y est installée, le service des postes et des télégraphes y est centralisé; les journaux chassés des bords de la Seine, s'y publient; les troupes et le matériel de guerre expédiés sur les divers points de concentration, y passent sans relâche; les étrangers y affluent; c'est un mouvement et une animation extraordinaires.

Du matin au soir, des recrues, des francs-tireurs, des mobiles, des volontaires, sans uniforme, font l'exercice sur des promenades, emplissent les rues, chantent, parent, et surtout montrent un entraînement et une résolution qui réjouissent le cœur.

M. Crémieux est installé au palais de l'Archevêché, un des plus beaux de France, où Mgr Guibert lui a offert l'hospitalité la plus gracieuse. Tout le monde sait que M. Crémieux appartient à la religion israélite, et il y a, dans cette cohabitation cordiale du juif et du prélat catholique, quelque chose qui frappe les esprits de la façon la plus heureuse. C'est comme l'image et le résumé de l'accord intime de tous dans une pensée commune et supérieure : le salut de la patrie.

M. Crémieux n'est pas étranger, du reste, au département de l'Indre-et-Loire; il l'a représenté à l'Assemblée Constituante de 1848, où l'avait particulièrement envoyé l'arrondissement de Chinon. Aussi l'honorable ministre retrouve-t-il ici toutes sortes d'anciennes relations et de connaissances.

M. Glais-Bizoin a dressé sa tente au Lycée, où il n'occupe, du reste, qu'un petit coin modeste, courant du matin au soir, interrogeant, inspectant, se rendant compte de tout.

L'amiral Fourrichon est établi dans l'ancien hôtel du maréchal Baraguay d'Hilliers, construit naguère à grands frais, à l'époque où furent créés les six commandements militaires.

Chaque matin, à huit heures, il y a un conseil du gouvernement à l'Archevêché, et le personnel administratif et militaire s'occupe ensuite, dans la seconde partie du jour, d'expédier les ordres et de régulariser les mesures adoptées.

Tours possède une certaine quantité de

troupes, et à chaque heure des trains multiples en versent et en emportent. Beaucoup sont de vieux soldats, échappés à nos derniers revers et brûlant de les venger. Aujourd'hui même, nous en avons vu une centaine, noircis encore de la poudre et de la route, qui ont brisé les portes de la prison où ils avaient été jetés, et après avoir culbuté les soldats proposés à leur garde, sont parvenus à reconquérir leur liberté.

Dans la gare, des canons traversent par charges énormes, tout neufs, tout luisants au soleil et semblent appeler le baptême prochain du feu. Hier, des prolonges en portaient en nombre suffisant pour foudroyer une armée, et à la suite, sur d'autres prolonges, étaient entassés les affûts et les saisons.

Où va tout ce matériel? Les événements le diront avant peu. Qu'il nous suffise d'ajouter que les canons ne sont pas seuls et que les caisses de fusils Remington suivent également une destination inopportune à préciser.

On fabrique aussi des cartouches à Tours, et de nombreuses femmes sans ouvrages ont été employées ces jours derniers à cet urgent travail.

Avons-nous besoin d'ajouter que toute la ville est envahie, que les hôtels regorgent, que les appartements meublés sont hors de prix, et que plus d'un fugitif se voit obligé de coucher provisoirement à la belle étoile? Mais nos soldats en supportent bien d'autres!

Depuis que la ligne d'Orléans est coupée, les journaux de Paris n'arrivent plus. Les lettres passent encore, et, sauf quelque retard, elles maintiennent tant bien que mal les relations d'affaires et de famille. Mais le chemin de l'Ouest, chargé seul désormais de tous les transports, et qui peut-être sera demain intercepté à son tour, a dû, pour faire face aux nécessités présentes, écarter les journaux. De là une disette qui met un peu le public en désarroi. Aussi se jette-t-on avec avidité sur les premières feuilles qui paraissent, et de tous les points de la France les marchands de journaux s'adressent à Tours pour obtenir les informations que réclame l'anxiété universelle.

La guerre et les journaux Prussiens.

Le correspondant militaire de la *Schlesische Zeitung* publie les considérations suivantes sur l'état actuel des opérations militaires :

..... Nos armées ont maintenant pour tâche de prendre la plus grande forteresse du monde. Dieu merci, la plus grande et la plus difficile partie de cette tâche est déjà accomplie d'avance : la dernière armée française tenant la campagne, celle qui semblait devoir être destinée à défendre les ouvrages de la capitale, a été anéantie.

Nous avons plusieurs fois exprimé l'espoir et cherché à motiver cet espoir par des considérations militaires — que, dans les circonstances actuelles, le temps serait notre puissant allié, et que nous n'aurions pas besoin de trop grands efforts pour obliger la capitale à se rendre. Toutefois les stratèges qui dirigent nos armées devront prendre en considération la possibilité d'une résistance sérieuse. L'ordre de mettre le Havre, Dunkerque et d'autres ports en état de défense, montrent clairement qu'on craint en France que les armées allemandes n'étendent leurs opérations jusqu'à la mer.

Mais avant que l'on puisse songer à des opérations s'étendant si loin au-delà de Paris, soit qu'elles doivent être dirigées vers les côtes, soit qu'elles portent sur la France méridionale et sur le siège du Gouvernement à Tours, il faut que Metz soit tombé entre nos mains. Quatre semaines à peu près se sont écoulées depuis que Bazaine est enfermé avec son armée dans cette forteresse. Quoique Metz, en sa qualité de point principal de la base d'opérations française, paraisse avoir été approvisionné plus largement qu'on ne le supposait au début, le jour ne peut plus être éloigné où la disette se fera sentir dans cette place. Probablement Bazaine fera une nouvelle tentative pour se dégager, ou se résoudra à capituler; nous espérons que l'on n'aura pas besoin de recourir à un siège en règle. Sines prévisions se réalisent, des milliers d'hommes de nos armées ne tarderaient pas à devenir disponibles, soit pour renforcer nos troupes devant Paris, soit pour pouvoir entreprendre d'autres opérations; au surplus, les pièces de siège dirigées sur Metz pourraient ainsi être employées contre les forts de Paris.

Le siège et la défense de Strasbourg prennent un caractère plus sérieux. Les nombreuses et vigoureuses sorties tentées récemment témoignent de la résolution du commandant et de l'esprit belliqueux de la garnison. Ni le bombardement de la ville ni la nouvelle

de la capitulation de Sedan n'ayant amené la reddition, nous devons nous attendre à ce que la forteresse ne puisse être conquise qu'après l'assaut de la dernière brèche. Le siège régulier qui est maintenant en voie de se poursuivre nous conduira nécessairement à ce but, alors même qu'il se passerait encore des semaines et des mois avant qu'il ne fût atteint, à moins que d'autres circonstances ne hâtent la chute de la place.

Toutefois pour prendre la ville, il faudra ouvrir des brèches dans au moins deux et probablement trois remparts situés les uns à la suite des autres, et traverser autant de fossés, après avoir démolé les batteries qui les couvrent; c'est après ces opérations préliminaires seulement qu'il sera possible de procéder à l'assaut des brèches. Après la prise de la ville, la citadelle qui ne peut être attaquée que du côté de la ville, nous opposera les mêmes difficultés, en supposant que le commandant puisse se décider à diriger ses propres pièces contre la ville. La prise de Strasbourg demandera donc, selon toute probabilité, beaucoup de temps, ce qui ne pesera pas lourdement dans la balance des événements si, comme tout porte à le croire, la guerre doit se prolonger assez longtemps encore. Mieux vaut, en tout cas, s'avancer lentement et sûrement, selon toutes les règles de l'art, que de tenter un assaut insuffisamment préparé, qui coûterait certainement d'énormes sacrifices, sans que le succès fût assuré.

Outre Paris, Metz et Strasbourg, Toul appelle toujours notre attention. Comme point intermédiaire sur la voie ferrée qui nous relie à Paris, cette place à une grande importance. Sans aucun doute on aurait depuis longtemps déjà pris des mesures énergiques, si l'on ne s'attendait à voir Toul capituler prochainement, en raison du manque d'approvisionnement qui ne peut manquer de s'y faire sentir. Au besoin on reprendrait le bombardement pour hâter la chute de la place.

UNE MITRAILLEUSE PORTATIVE

En présence de l'invasion de hordes barbares qui ne viennent chercher chez nous que le pillage, et dont il faut nous débarrasser à tout prix, nous devons maintenant, et le plus promptement possible, favoriser toute invention terrible, meurtrière et de nature à secourir efficacement les efforts de la nouvelle armée énergique et patriotique qui va se placer au-devant du torrent prussien.

La plupart des machines présentées jusqu'à présent ont le défaut d'être lourdes, coûteuses et d'un maniement peu facile.

Un chercheur qui n'en n'est par a son premier essai, M. Marckleberg, vient d'inventer une nouvelle mitrailleuse, simple, légère, pouvant être portée par un seul homme, et appelée à rendre, soit en rase campagne, soit (et c'est le but de l'auteur) sur les remparts et, le cas échéant, dans la guerre des rues, d'immenses services.

L'appareil que nous avons longuement examiné se compose de cinq canons sortant d'un petit coffre rectangulaire, le tout supporté par un chevalet semblable à ceux des peintres, et auquel par conséquent on peut donner toute la solidité possible. Au coffre en question est adaptée une manivelle toune parrille à celles des orgues de Barbarie. Tel est l'aspect extérieur.

Voici comment maintenant fonctionne l'appareil. On pose sur le coffre une petite boîte contenant des cartouches chassepot, et en moins d'une minute trois cent projectiles sont lancés à une distance considérable.

Le tout se fait mécaniquement, minutieusement, et avec une précision inouïe.

Inutile de dire qu'on peut augmenter ou diminuer le nombre des canons de fusil. Le nombre de cinq a été choisi pour arriver à pouvoir faire porter cet engin par un seul homme.

M. Marckleberg va présenter sa mitrailleuse portative au comité d'artillerie. Il se fait fort d'en fabriquer mille par semaine.

Chronique locale

MERCURIALES.

Moyennes du mois d'août

Froment, l'hectolitre	22 »
Maïs, id.	17 75
Légumes secs, id.	19 »
Pommes de terre, id.	5 »
Avoine, id.	12 »
Vin, la pièce de 220 litres, sans id. artificiel, id.	50 »
Foin naturel, 100 kil.	9 50
id. artificiel, id.	8 »
Volaille, le kilogramme.	1 75
Viande de bœuf, les 100 kil.	
Viande de veau, id.	75 »
id. de mouton, id.	70 »
id. de porc, id.	115 »

Bois, le stère..... 12 »
Charbon de bois, les 100 kilog. 11 »

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

en faveur
DES BLESSÉS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER
Dix-huitième Liste
Total des listes précédentes..... 42,921 62
M. Sarrus, école de Fargues..... 8 »
[Total..... 42,929 62

Nous recevons la lettre suivante :
Monsieur le Directeur,

Le décret du 24 septembre des membres
délégés du Gouvernement, siégeant à Tours,
qui déclare ajournées et suspendues les élec-
tions municipales et pour l'Assemblée Consti-
tante, contient la disposition suivante :
« Les Préfets pourvoient par le main-
» tien des municipalités actuelles, ou par
» la nomination de municipalités provi-
» soires. »

Dans la période critique et périlleuse que
nous traversons, en présence de la surexcita-
tion et de l'anxiété des populations rurales,
il est urgent que toutes les communes soient
pourvues d'une autorité provisoire, mais
régulière et officiellement connue.

Il est donc à désirer que l'autorité supé-
rieure de notre département prenne de
promptes mesures, pour maintenir provi-
soirement les anciennes municipalités, qui
avaient été dissoutes par un décret récent du
Gouvernement de la défense nationale, — ou
pour constituer des commissions particu-
lières et provisoires.

Il est essentiel que l'on sache sans retard
d'une manière précise dans chaque commune
quels sont ceux qui doivent être les dépositaires
de l'autorité locale, et remplir provi-
soirement les fonctions de maire et d'ad-
joint.

Nous faisons des vœux, dans l'intérêt du
maintien de l'ordre et pour la bonne admi-
nistration des communes, pour que les au-
torités communales soient promptement et
officiellement constituées.

M. SARRUS

Mairie de Cahors.

Le conseiller municipal chargé de l'admini-
stration provisoire de la Ville.
Vu la délibération du 24 septembre, par
laquelle le conseil municipal vote un em-
prunt de cinquante mille francs pour l'arme-
ment de la Garde nationale de Cahors, et
l'achat de munitions.

ARRÊTE :
Art. 1er. — Une souscription publique est
ouverte à la Mairie (Salle des Actes civils),
à partir du lundi 26 septembre, à une heure
de relevée.

Les souscriptions, dont le montant est im-
médiatement exigible, seront reçues tous les
jours de neuf heures à onze du matin et
de une heure à trois heures du soir, jus-
qu'à ce que le montant de l'emprunt soit cou-
vert.

Art. 2. — Cet emprunt, remboursable par
annuités de 5,000 francs, à partir du 1er oc-
tobre 1872, sera productif d'un revenu an-
nuel de cinq pour cent, qui sera payé par la
Caisse municipale, le 1er octobre de chaque
année, sur la production des titres.

Aujourd'hui 28 septembre à midi, une om-
me de 15,950 est déjà versée.

Tours, 20 septembre.

Monsieur le Préfet, dans le but de don-
ner satisfaction à de légitimes sollicitudes,
le ministre de la guerre a ordonné l'inscrip-
tion au Journal militaire officiel de la
note suivante :

« Des parents de militaires malades ou bles-
sés ont sollicité la faveur d'obtenir que ceux
de ces militaires qui sont en état d'être trans-
portés soient autorisés à quitter les établisse-
ments hospitaliers où ils sont en traitement et
dirigés sur leurs foyers.

« Les demandes de cette nature pouvant
prendre une certaine extension, il y a lieu
d'adopter des mesures qui, tout en prévenant
les abus que pourrait entraîner ce mode d'é-
vacuation, puissent, dans la limite du possible,
donner satisfaction aux familles intéressées.

« Le ministre de la guerre, après s'être fait
rendre compte de la situation, a arrêté, par
décision du 30 août 1870, que les officiers,
malades ou blessés et en bon état d'être trans-
portés, pourront être envoyés en congé de con-
valescence dans leurs familles sur leur propre
demande; quant aux sous-officiers et soldats
qui se trouveront dans des conditions ana-
logues, ils ne seront autorisés à se rendre dans
leurs foyers qu'en vertu de permissions ou
congés en rapport avec leur état et qu'autant
qu'ils auront été réclamés par leurs familles;
pendant tout le temps de leur absence, ils de-
meureront soumis au contrôle de l'autorité mi-
litaire locale qui les fera rejoindre à l'expira-
tion de leurs permissions ou congés.

« MM. les généraux commandant les divi-
sions militaires et les intendants divisionnaires
sont chargés d'assurer, chacun en ce qui le
concerne, l'exécution de la présente déci-
sion. »
Je vous prie, Monsieur le Préfet, de don-
ner la plus large publicité possible à cet
avis qui sera certainement accueilli avec re-
connaissance par les militaires et leurs fami-
lles.

Vous ferez en même temps connaître à
celles-ci que les demandes tendant à obtenir
la rentrée momentanée d'un malade ou d'un
blessé dans ses foyers devront être visées par
le maire de la commune et transmises par
lui au général commandant la division où se
trouve l'établissement hospitalier dans lequel
est actuellement traité le blessé ou le ma-
lade.

Les demandes qui ne contiendraient pas
des renseignements précis sur le lieu où le
militaire réclame est en traitement, n'auraient
aucune chance d'être accueillies.

MM. les maires devraient donc se dis-
penser de les transmettre à l'autorité mili-
taire et informer les familles des conditions
formellement exigées par l'administration de
la guerre pour qu'il puisse être donné suite
à leurs désirs.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance
de ma considération très distinguée.

Par délégation :
Le secrétaire général du ministre de l'intérieur,

Signé : Jules CAZOT.

Au sujet des engagements volontaires
pour les bataillons étrangers.

Tours, 21 septembre.

A MM. les généraux commandant les divisions
et subdivisions militaires, les préfets des départe-
ments, les intendants et sous-intendants mi-
litaires.

Messieurs,

J'ai décidé que les engagements volon-
taires des étrangers pour la durée de la
guerre, dans les conditions prévues par la
circulaire du 27 juillet dernier, seraient sus-
pendus jusqu'à nouvel ordre.

Les étrangers, qui voudront entrer au
service de la France, devront souscrire des
engagements, au titre du régiment étranger,
en garnison à Mascara (Algérie).

Je vous invite à veiller, chacun en ce qui
vous concerne, à l'exécution de ces disposi-
tions.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma con-
sidération la plus distinguée.

Le Vice-Amiral,

Ministre de la guerre par intérim,

Pour le ministre de la guerre, et par son ordre :

Le général, secrétaire général de la guerre,

LEFORT.

On nous rapporte un fait auquel nous ne
pouvons ajouter foi : neuf mobiles du Lot,
partis ces jours derniers avec leur bataillon,
seraient rentrés ce matin, à Cahors, par le
train de onze heures, plusieurs ayant jeté
leurs fusils dans les champs, les autres rap-
portant leurs armes. Si le fait est avéré et
que ces jeunes gens aient abandonné leur
corps ils se sont mis sous le coup de la
rigueur des lois militaires, et ce n'est pas
dans ces circonstances, où la démoralisation
si est préjudiciable aux destinées du pays,
qu'ils peuvent s'attendre à se voir traiter avec
indulgence. Nous le répétons encore, le fait
nous semble impossible si nous nous rappor-
tons surtout au départ si enthousiaste de nos
mobiles.

M. Artis, curé de Biars, est mort le 3
septembre.

M. Fontanel, curé de Mialet, est mort le
6 septembre.

M. Florentin, curé de Soullaguet, est
mort le 11 septembre.

Par décision de Mgr :

M. Aymard, curé des Masseries, a été
nommé curé de St-Rémy.

M. Gélis, vicaire à Lacapelle-Marival, a
été nommé curé des Masseries.

M. Rosières, vicaire de Luzech, a été
nommé curé d'Anglars.

M. Molinié, vicaire de Biars, a été nom-
mé curé de Biars.

M. Mariat, a été nommé vicaire de
Luzech.

M. Arènes, a été nommé vicaire de Laca-
pelle-Marival.

M. Vanel, a été nommé vicaire de la Ca-
thédrale.

M. Souyri, a été nommé vicaire de Mont-
cuq.

LYCÉE DE CAHORS.

La rentrée demeure fixée au lundi 3 oc-
tobre.

Les élèves internes devront être rendus au
lycée avant huit heures du soir.

La messe du St-Esprit sera célébrée le
mardi 4 à 8 heures précises du matin. Tous
les maîtres et tous les élèves, tant internes
qu'externes sont invités à y assister.

Les classes, s'ouvriront immédiatement
après la messe.

LE PROVISEUR
RICHAUD

LYCÉE DE CAHORS.

Aucun contr'ordre n'ayant été donné, la
rentrée demeure fixée au lundi 3 octobre au
soir pour les internes, et au mardi 4 octobre
au matin pour les externes.

Si quelques jours de retard devenaient né-
cessaires pour l'appropriation de locaux mo-
mentanément occupés par des gardes mobiles
les familles en seraient directement averties.

Le Proviseur,
Richard.

INSTITUTION VALETTE

A CAHORS.

La rentrée est fixée au 6 octobre.

Nous lisons dans le Messager de Tou-
louze d'avant-hier :

Quelques désordres plus apparents que
réels et qui pouvaient menacer d'être
beaucoup plus graves qu'ils ne l'ont été, ont
eu lieu dans la soirée de mercredi. Les
ouvriers militaires inopinément arrivés
dans notre ville, qui les ont occasionnés,
ont été dirigés dès le lendemain, en trois
detachements, sur Cahors, Montauban et
Albi.

Ces militaires venaient non de Sedan,
comme quelques-uns d'entre eux l'ont
faussement prétendu, mais de Paris, d'où
on les avait fait partir comme inutiles,
après leur avoir donné quinze jours de sol-
de et des vivres.

L'autorité, à l'occasion de ces légers dés-
ordres, prie les habitants de se tenir en
garde contre les propos mensongers que
pourrait inventer, pour exciter la pitié
et obtenir quelques pièces de monnaie, les
militaires détachés ou isolés qui traver-
seront notre ville où y séjourneront.

Une honorable famille de Cahors vient
de recevoir une lettre d'un des fils qui réside
à Saint-Denis-du-Lig, province d'Oran, où
on lit entre autres choses ce qui suit :

En Afrique nous nous préparons à la lutte,
partout s'organisent des compagnies franches
bien armées et promptement faites au ma-
niement des armes. A St-Denis-du-Lig, nous
avons formé une compagnie de francs-tireurs.
Il y a huit jours à peine que nous nous en
sommes occupés, aujourd'hui nous sommes dé-
jà organisés. Le cadre formé d'anciens militai-
res, fait faire les exercices matin et soir, dans
un mois nous aurons fait faire le tir et l'école
de tirailleurs. Chacun y met toute la bonne
volonté possible et dans deux mois ces com-
pagnies seront dressées au mouvement des
armes et aux évolutions de ligne aussi bien
qu'un bataillon de chasseurs à pied.

Nous félicitons les colons de l'Algérie de
leur entraînement pour s'organiser militairement,
mais nous croyons que leur présence en Al-
gérie sera toujours nécessaire, pour assurer
la possession de cette colonie à la France.
Ce qu'il y a à faire dans ce pays, pour le
moment, c'est d'envoyer en France le plus
grand nombre possible des indigènes, tur-
cos, spahis, zouaves et recrutés aussi bien
dans l'Algérie française que dans les provin-
ces limitrophes du Maroc, et de Tunis.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Avis au Public.

De nombreuses personnes écrivent au
Directeur général des postes pour demander
que les lettres qui leur sont adressées soient
dirigées, non sur le domicile indiqué sur ces
lettres, mais sur une résidence autre, où ces
personnes se sont provisoirement fixées.

Si ces personnes entendent, que dans le
trajet entre le lieu d'origine des lettres et le
point destinataire indiqué sur la suscription,
les agents des postes, avisés par l'administra-
tion de changement de résidence, rectifient
les adresses et modifient en conséquence
l'acheminement des dites lettres, il y a la une
impossibilité matérielle, absolue, qui tient
au nombre considérable des correspondances
circulant par la poste, à la rapidité forcée du
travail, et surtout au grand nombre de cas
semblables, dont il faudrait prévenir succes-
sivement la plupart des bureaux sinon tous
les bureaux de France.

Mais si ces mêmes personnes désirent que
leurs lettres, parvenues à leur domicile habi-
tuel, leur soient réexpédiées sur leur résidence
provisoire, il n'est pas nécessaire de s'adresser
à l'administration supérieure pour faire opérer
cette réexpédition; elles n'ont qu'à en aviser
le bureau de poste qui les dessert ordinaire-
ment et qui s'empressera de souscrire à leur
désir.

Une personne de service, un concierge, un
voisin quelconque du domicile quitté peut
également aviser le facteur distributeur qui,
lui-même, a qualité pour annoter la suscrip-
tion des lettres et en effectuer la réexpédition
sur la résidence qu'on lui indiquera.

M. Fichet, sous-chef de gare à Albi,
est nommé sous-inspecteur de la section de
Cahors à Villeneuve-sur-Lot et Agen.

Le directeur de l'enregistrement, des do-
maines et du Timbre prévient MM. les com-
merçants que, par suite de l'interruption
des communications avec Paris, le service
des papiers à vignette est provisoirement
suspendu.

Nos braves mobiles du Lot ont donné
de leurs nouvelles.

Un officier du 1er bataillon écrit à la date
du 25 : « Nous sommes arrivés à Orléans
samedi à onze heures du soir. La ville ren-
ferme 40 à 50,000 hommes. Je crois que
nous repartirons ce soir, nous ne savons pour
quelle destination. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

La commission municipale de la ville
de Gourdon à ses concitoyens.

L'Empire n'existe plus.

L'homme qui s'était emparé du pouvoir à
la faveur d'une nuit de décembre, a signé
lui-même son abdication le jour où, par une
capitulation honteuse, il a livré à son frère
de Prusse, avec son épée trop lourde pour
sa taille, la noble armée qui devait assurer
le salut de la patrie.

La France, depuis vingt ans, endormie, se
réveille et reprend possession d'elle-même.
Après le désastre de Sedan, dénoûment
tragique et douloureux d'un régime de com-
pression, d'aveuglement et de servilisme, elle
demande à la République de la sauver;

La République la sauvera.

Le drapeau, qui, en 1792, conduisit nos
pères à la victoire, chassera encore du sol de
la France les hordes germaniques qui l'ont
envahi.

Concitoyens,

Rallions nous autour du glorieux étendard
qui tient dans ses plis la délivrance de la
Patrie en danger.

Loin de nous les haines et les ressentiments
d'une autre époque.

Dans la crise solennelle que nous traversons,
nous serions criminels si toutes les
colères que nos malheurs immérités ont amas-
sées dans nos âmes nous ne les tournions pas
contre nos envahisseurs.

Il ne doit y avoir qu'un parti parmi nous :
celui du Gouvernement de la défense nationale.

Consacrons-lui toutes nos énergies, tous
nos dévouements, toutes nos aspirations.

Quand la République aura chassé l'étran-
ger, conquis la paix, replacé la France dans
la voix de ses destinées, qui de nous voudrait
ne pas être républicain ? Avez-vous vu celui
qui ne verrait pas déjà briller sous notre ciel
le sublime rayonnement de l'ère nouvelle.
Qu'un double cris sorte de nos poitrines
Vive la France !
Vive la République !

Les membres de la commission municipale :

Edouard Gouzon, président; Joseph Dam-
bert; Achille Lascombes; Maurice Tour-
riol; Edouard Pons.

Théâtre de Cahors.

Jeudi, 29 septembre, à 8 heures.

1re représentation

Les Noces de Merluchet
vaudeville en trois actes,
par MM. Delacour et Jaime fils.

Le Petit Tambour
Monologue en vers, par M. Fabrice Labrousse,
de Cahors.

Mari dans du Coton.
Vaudeville en un acte de M. Lambert Thiboust.
Ordre du spectacle. — 1er un mari; 2e le petit
tambour; 3e les noces de Merluchet.

Prix des places ordinaire.

Dimanche prochain, 2 septembre
Marie Tudor
drame en trois journées de M. Victor Hugo.

Tours, le 23 septembre, 11 h. 45 m. du matin.
Le Directeur général des lignes télégraphiques,
à tous les bureaux de France.
« Je vous rappelle que toutes les communi-
cations télégraphiques sont interrompues avec
Paris depuis le 19 à midi.
« Donnez au présent avis toute la publicité
possible. »

Pour copie conforme,
Le chef de station,
GOGUIEN.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 17 au 28 septembre.
Naiissances.
Liauzou (Anne-Louise), rue Donzelle. — Pra-
dal (Rose), St-Henri. — Fougères (Denis), rue
du faubourg St-Laurent. — Moulène (Rose),
naturelle, rue du Château. — Leymot (Jeanne-
Raymonde), rue du Pot. — Armand (Jean-
Henri), Pont Neuf.

Décès.
Mignot (Marie-Thérèse), 10 ans, rue Mas-
couthou. — Pouget (Guillaumette), 66 ans, rue
Donzelle. — Bertal (Marie), 36 ans, (hospice).
Moles (Marie), 76 ans, quai Ségur. — Hugla
(Marguerite), 20 mois, Boulevard Nord. — Du-
mont (Antoine), 74 ans, (hospice). — Les-
tendie (Jean), cultivateur, 67 ans, à St-Georges.
— Mendaille (Jacques), boulanger, 81 ans, rue
Impériale. — Plogès (Marie), 20 ans, rue Dau-
rade. — Gintrand (Antoine Guillaume), négo-
ciant Boulevard Nord. — Lafayette (Baptiste-
Barthélemy), 43 mois, Citadelle. — Bergues
(Rosalie), modiste 48 ans, Portail-au-Vent. —
Taillade (Bathilde), 60 ans, rue Darnis. —
Dussan (Guillaume), boulanger, 65 ans, à La-
barre. — Carnéjac (Jules), conducteur de dili-
gence, 64 ans, rue du Portail-au-Vent. —
Fezet (Jean), 44 mois, quai Ségur. — Carayol
(Jacques), cultivateur, 60 ans, rue des Augus-
tins. — Toury (Marie), 79 ans, célibataire,
(Hospice). — Paganel (Pierre-François), 4 an,
Labarre.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, 14 septembre 1870.

Monsieur et cher Confrère,

Les Directeurs du Journal des Débats,
de l'Opinion nationale, du Journal de
Paris et du Temps, vous seraient recon-
naissants de vouloir bien accepter les abon-
nements d'un mois qui vous seraient deman-
dés par leurs abonnés pendant l'investisse-
ment de Paris, et de faire connaître dans
un de vos prochains numéros les conditions
auxquelles les abonnements seraient faits.
Ils croient pouvoir compter dans ces dou-
loureuses circonstances sur votre obligeante
confraternité, et vous prient d'agréer d'avance
leurs affectueux remerciements.

A. HÉBRARD
Directeur-gérant du Temps.

A partir d'aujourd'hui, nous délivrerons
des abonnements, à raison de 2 francs pour
un mois.
On pourra nous adresser le montant de
l'abonnement en un mandat sur la poste.

A. LAYTON.

Crédit Foncier de France

Emission d'obligations foncières de 500 fr
5 0/0 s'adresser pour souscrire : à Paris, au
siège de la société, rue Neuve des Capuci-
nes, 19. Dans les départements : aux Rec-
ettes des Finances, chez MM. les Notaires
et chez tous les correspondants du Crédit
Foncier.

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE
AVEC

le véritable nom

Une Compagnie d'assurance à pri-
mes fixes contre l'incendie demande
des Directeurs dans chaque arron-
dissement. S'adresser à M. Le Belle
rue de la Mairie à Montauban.

Dernières nouvelles

Tours, 27 septembre 6 heures 40 matin.

Une dépêche prussienne, datée de Ferrié-
res, le 25 septembre, porte : En dehors de
quelques escarmouches, rien de nouveau de-
vant Paris. Notre troisième armée a pris posi-
tion devant Paris. La garnison n'entend rien
de sérieux. Il y a trois canonniers sur la
Seine. On aperçoit des retranchements et des
barricades partout.

Pour tous les Extraits et articles non signés A. Layton